

TECHNIQUES DE GESTION ET D'INTERVENTION EN LOISIR

Puisque ce programme d'études est offert en partenariat avec le cégep de Rivière-du-Loup, vous devez soumettre votre demande d'admission et faire le suivi de votre dossier auprès du Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ).

- 1) Rendez-vous au www.sracq.qc.ca et cliquez sur « Étudiant international ».



- 2) Sélectionnez votre pays de citoyenneté.

Pour avoir plus d'informations, veuillez indiquer votre pays de citoyenneté.

Citoyen français



France, départements et régions d'outre-mer

Autres pays



- 3) Prenez connaissance du processus d'admission et au bas de cette page cliquez sur « Remplir le formulaire d'admission en ligne / Liste des cégeps pour l'Automne 2020 ».

Prêt à faire votre demande ?

Remplir le formulaire d'admission en ligne

Veuillez choisir votre session d'études en **tenant compte des délais** pour l'obtention de vos permis d'études.

Session	Date limite de réception des documents	Début des cours
Automne 2020	Processus accéléré : Entre le 1 septembre 2019 et le 15 février 2020.	Août 2020
	Processus régulier : Entre le 1 septembre 2019 et le 15 février 2020.	
	Liste des cégeps pour l'Automne 2020	

- 4) Dans la section Bas-Saint-Laurent, sélectionnez le **Cégep de Rivière-du-Loup**.
- 5) Sélectionnez le programme 391.A1 pour remplir le formulaire d'admission.

391.A1 Techniques de gestion et d'intervention en loisir (Programme dispensé au cégep de Chicoutimi) [Préalables et conditions](#)

- 6) Suivi de votre demande d'admission.



Le suivi de votre dossier (paiement des frais de traitement du dossier, transmission de documents, date limite, réponse) devra toujours être effectué au SRACQ : www.sracq.qc.ca/dossier/